

une ombre égarée sur les marches d'un trône ; mais elle n'y resta pas longtemps sur le trône ; dix jours suffirent pour mettre fin à cette royauté dérisoire qui se désavouait d'elle-même. Le 3 novembre 1553, Guilford et Jeanne, jugés ensemble pour crime de haute trahison, s'avouèrent coupables et se livrèrent à la merci de la reine... Ils furent condamnés à mort. Marie, voulant se montrer indulgente dans les premiers jours de son règne, différa l'exécution de la sentence, mais elle fit séparer les deux victimes. Quelle indulgence !! Lord Guilford, quoique renfermé dans la même forteresse, occupait une prison éloignée de celle de Jeanne. Quelle royale indulgence, reine Marie !!!

Une salle spacieuse, mais basse et obscure, est encore montrée dans la tour de Beauchamps comme le lieu où Jeanne médita sur son bonheur perdu.

Une révolte ayant eu lieu en faveur des jeunes prisonniers, Marie ordonna qu'ils fussent exécutés, afin que leur nom ne fût plus à l'avenir le sujet de nouvelles factions.

A l'approche du jour fatal, Guilford avait obtenu la grâce de voir Jeanne et de lui faire ses derniers adieux ; mais celle-ci eut le courage sublime de ne pas y consentir, elle écrivit que " la douleur de la séparation détruirait les forces de l'âme et cette fermeté sainte dont ils avaient l'un et l'autre tant besoin."

Le jour de l'exécution fut fixé au 12 février 1554. On avait résolu d'exécuter Guilford et Jeanne ensemble à Tower Hill, mais le conseil royal craignant que la compassion de la multitude ne fût trop vivement excitée par la jeunesse et la noble naissance des victimes, changea les premières dispositions et ordonna qu'ils fussent décapités en face de la Tour Blanche.

Lord Guilford eut la tête tranchée le premier, sous les yeux de Jeanne qui le suivit de près. La douce et malheureuse victime marcha résolument vers l'échafaud ;